

Personnels

- **le stage des M2 Sopa (Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée) sera-t-il rémunéré ? Ce sont des M2 qui passent le master à la fin de l'année, mais qui n'ont pas de contrat comme les M2 alternants ; ils font leur stage de formation chez les MAT. Ils doivent faire 324h de stage (au-delà de 309h tout stage doit être rémunéré).**
 - la question a été posée au Rectorat, la DSDEN est en attente de réponse.
 - la question est de savoir qui du Rectorat ou de l'Inspe doit payer

- **nombre et niveau de recrutement des contractuels recrutés, durée des contrats**
 - actuellement 10 contractuels sont en poste dans les Landes
 - ils sont recrutés à minima à L3
 - leur contrat court jusqu'à la fin de l'année scolaire
 - ce sont des contractuels qui ont été formés l'an passé
 - ils sont plutôt sur des remplacements courts
 - il n'est pas prévu d'en recruter d'autres, les Landes sont en surconsommation...

- **état du remplacement**
 - l'état des lieux sera fait fin octobre
 - situation tendue néanmoins pour un début d'année
 - il y a beaucoup de non remplacés
 - il y a augmentation du nombre d'arrêts maladie
 - priorité est donnée aux écoles à 1 ou 2 classes lorsqu'il y a un.e absent.e
 - le remplacement des constellations sera assuré
 - le non remplacement des néo coordonnateurs des Ulis n'a pas pu être effectué en totalité lors de la dernière session car la situation était tendue sur des petites écoles
 - la situation est tendue cette année très tôt

- **passé sanitaire aux animations pédagogiques**
 - lorsque ce sera possible, les animations pédagogiques seront organisées en présentiel et en distanciel
 - lorsque ce ne sera pas possible, les collègues PE devront écrire un mail au CPC responsable de l'animation pour la décaler ou participer à une autre animation

- **frais kilométriques des personnels itinérants**
 - la totalité des frais engagés a été remboursée d'après la Secrétaire Générale
 - la DSDEN réfléchit à une organisation différente des prises en charge : il serait question que les familles se déplacent dans l'école de rattachement des personnels itinérants pour la prise en charge. Inutile de dire que ce n'est pas satisfaisant comme solution.
 - nous avons souligné que dans certains départements (Haute Vienne), tous les frais étaient couverts dans limitation. La DSDEN se renseigne.

Directeurs

➤ formation continue des directeurs : où en est-on ?

- l'heure de la direction va être reconduite sur le même format que l'an passé (distanciel avec podcast)
- le groupe départemental de directeurs réfléchit à des idées de contenu (école inclusive, sciences)
- un travail est organisé sur un blog de directeurs, qui centraliserait les ressources et les podcasts.
- Des directeurs ont demandé un accompagnement par des services civiques, mais toutes les demandes n'ont pas trouvé candidat. Une collaboration avec les divers pôles Jeunesse du département va être mise en place.
- Le 0,5 non attribué lors des opérations de carte scolaire est utilisé pour augmenter des décharges sur des besoins particuliers identifiés par l'IEN, outre les décharges réglementaires.

➤ néo directeurs

- les néo directeurs qui perdent trop de jours de décharge de par leur formation initiale peuvent adresser une demande à Mme Martinez pour essayer de récupérer ces jours « perdus ».

➤ PAI, nouveaux formulaires

- le protocole de clôture ou de renouvellement ont été allégés
- par contre, les formulaires pour les nouvelles demandes sont très lourds à gérer

➤ tableaux des personnes à tester et n° de Sécurité Sociale

- les tableaux seront corrigés sur le padlet (la colonne n° de sécurité sociale sera supprimée)
- les tests se feront systématiquement sur l'école dès qu'un cas positif sera détecté (les tests à la maison, ou l'idée du déplacement des familles dans les laboratoires ont été abandonnés)
- pour l'instant le département est plutôt réactif parce qu'il y a peu de cas ; si le nombre de cas devait augmenter, il n'est pas sûr qu'on ait les moyens de procéder de manière efficace
- le département a été partagé en 5 secteurs (car 5 laboratoires sur les Landes)

ASH

➤ nombre d'élèves sans accompagnement ou à hauteur de la notification

- actuellement, 60 élèves ne sont pas accompagnés ou pas à la hauteur de leur notification
- le département a bénéficié de 31 moyens supplémentaires en plus des moyens non utilisés l'an passé
- la pratique actuelle est d'augmenter les quotités des AESH lorsque c'est possible
- le recrutement se fait au fur et à mesure des besoins, en fonction des remontées de la MLPH ; il n'y a pas de campagne spécifiquement lancée
- la DSDEN demandera des moyens supplémentaires au Rectorat si besoin

➤ 25ème heure :

- elle est contractuellement possible, mais nous sommes intervenus pour qu'elle soit pratiquée dans le respect des personnels.

Une évaluation des PIALS va être organisée cette année encore.

Divers

➤ **écoles hors contrat du département :**

- on assiste à une hausse substantielle du nombre d'élèves qui fréquentent ces écoles
- le nombre d'élèves qui suivent l'instruction à domicile semble se stabiliser
- la baisse d'élèves dans le 1er degré est très légère
- dans certaines villes, grâce à l'action conjointe DSDEN/Collectivité, on assiste à un retour en classe des enfants du voyage (St Paul)

➤ **équipement informatique des Rased et PsyEN**

- une liste de l'état de l'équipement informatique a été dressée
- le Conseil Départemental va donner une enveloppe de 10000€ pour remplacer ou équiper ces personnels en matériel informatique via les PEP.